



POURQUOI PAS EUX ?

NOUS DEMANDONS 183€ POUR TOUS



Lors du Comité Technique du 17 novembre, la mise en place du CTI (Complément de Traitement Indiciaire) pour les agents territoriaux de la filière sociale et médico-sociale de la Métropole de Lyon a été actée.

Pourtant les agents administratifs, travaillant dans les MDM par exemple, ne bénéficieront pas de cette valorisation pour des métiers jugés comparables !

Nous demandons donc au président de la Métropole d'inscrire la revalorisation du personnel administratif au premier CST de 2023.

Les agents administratifs ont assez patienté et il faut réparer cette injustice.

Puisque le CTI ne peut être attribué aux administratifs parce que le décret ne les cite pas, **le syndicat CFTC propose la création d'une "majoration du RIF Segur" d'un montant de 183€ net/mois** pour les personnels concernés.

Tous les personnels travaillant avec les mêmes contraintes que leurs collègues doivent être revalorisés, c'est le principe d'équité.

La CFTC ne lâchera rien !

Mobilisez-vous, c'est ensemble que nous obtiendrons des revalorisations de vos salaires!

Contactez-nous, pour être informé des actions que nous allons mettre en place

Syndicat CFTC Métropole de Lyon

Contactez nous par mail : cftc@grandlyon.com

Contactez nous par téléphone: **04 28 67 56 49**
ou **06 65 15 97 47**